

## **COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE CONSULTATIF TRANSPORTS SECURITE du 5 mai 2015**

Invités :

Loïc GIRARDEAU – Laurence PRADERE

Présents :

Monique BUCHET – Anne Marie POUZET

Christian DELANAUD – Alain GIL - Michel INTRAND - Jean Marc JOST

Excusés :

Jean Michel BUONO - Frédéric LEGAY - Gérard PAILHOL.

### **1 - Révision du plan de circulation**

La proposition de placer des panneaux aux 9 voies d'entrées en ville, pour rappeler le principe de priorité à droite présente 2 inconvénients majeurs :

- Tous les ronds-points vont passer en priorité à droite comme à Colomiers
- Cela va représenter un coût important.

### **Harmonisation de la signalisation par axes**

Principe général : les voies départementales sont prioritaires sur les voies communales.

Propositions :

Avenue de Cambourras :

- suppression des balises et des stops
- sauf les stops sur le CD 16, l'avenue de la Caprice et celui de la descente au niveau de la rue de la Tramontane qui sont conservés.

Avenue de la Caprice:

- Les stops sont conservés
- Chemin du Moulin : remplacement du cédez le passage par un stop.

Route de Toulouse :

- Conserver les stops existants
- Rajouter un stop chemin des Capitouls.
- Remplacer les cédez le passage par des stops chemin du Brugail et chemin Stela.

Avenue de la Mairie :

- suppression de tous les stops et de tous les cédez le passage, sauf peut être ceux du Bastié (domaine privé ?)

Chemin d'En Poutet :

- suppression des cédez le passage sur avenue de la Mairie et chemin du Brugail
- Conserver celui de la rue des Ormeaux

Avenue de Borde Haute :

- On ne change rien

Avenue de la Gare :

- On ne change rien

Chemin de la Bruyère :

- Suppression de 2 stops : rue de la Tour et rue de la Tour de Nesle

Avenue de Cousse:

- suppression de 2 stops rue de la Tour de pise et Impasse de la Tour

Avenue de la Bourdette :

- suppression de 2 cédez le passage chemin du pech et chemin de la Caille.

### Avenue d'Ingrine :

- Suppression du stop à la sortie de l'opération France terre

### Chemin de la Caille :

- Suppression des stops rue du Roc Blanc, rue du Pic de Maubergé, rue du Pic du Carlit y compris celui de la rue du Berjean

### Rue du Pic de la Sabine :

- Suppression des stops allées du Pas de l'Escalette, du Lac Bleu, du Pic d'Aneto et rue du Port de Venasque.

### Chemin du Sauzat :

- Suppression des cédez le passage rue du Roc Blanc et rue du pic de la Sabine.

## **2 - Questions diverses**

### **Avenue de Cousse :**

Problème de trottoirs et de vitesse.

#### Propositions :

- Placer le radar pédagogique pour avoir des données sur la vitesse.
- Constitution d'un groupe de réflexion « sur le terrain » : 3 personnes du comité de quartier et 3 personnes du comité consultatif (Alain Gil, Jean Marc Jost et Monique Buchet)

### **La Caprice**

Problème de vitesse excessive

#### Propositions :

- Placer le radar pédagogique pour un relevé de vitesse.
- Un radar fixe permanent pourrait être installé au niveau de la rue

On pourrait aussi en placer avenue de la Mairie et avenue de la Bourdette. Mais outre le coût des appareils, les automobilistes risquent de « s'habituer » aux radars toujours placés aux mêmes endroits et nous faire perdre le bénéfice du radar nomade et de son effet de surprise. L'idéal serait d'avoir 2 radars nomades, l'un serait utilisé pour effectuer des relevés et l'autre « tournerait » sur les endroits les plus sensibles ce qui permettrait de le laisser plus longtemps sans qu'il soit complètement fixe.

### **Chemin du Sauzat**

Vitesse excessive

Un automobiliste de la commune emprunte régulièrement cette voie en sens interdit.

#### Propositions :

- Mettre le chemin du Sauzat en zone 30
- Placer un panneau sens interdit sauf vélo



OU

